



AGENCE FGI

46 avenue Pierre Verdier
34 500 Béziers
Tel : 04.48.20.05.94
fgi@orpi.com

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION
À LA CHARGE DU VENDEUR
(CHARGE ACQUÉREUR EN CAS DE MANDAT DE RECHERCHE)
(TVA 20%)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables
sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial
La délivrance d'une note est obligatoire

Honoraires au 1er février 2019

Soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des
consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction
immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017.

Prix de vente	Honoraires au forfait
De 0 € à 40 000 €	3000 € TTC
De 40 001 € à 60 000 €	5 000 € TTC
De 60 001 € à 80 000 €	6 000 € TTC
De 80 001 € à 100 000 €	6 500 € TTC
De 100 001 € à 125 000 €	7 500 € TTC
De 125 001 € à 150 000 €	8 500 € TTC
De 150 001 € à 175 000 €	9 500 € TTC
De 175 001 € à 200 000 €	10 500 € TTC
De 200 001 € à 225 000 €	11 500 € TTC
De 225 001 € à 250 000 €	12 500 € TTC
De 250 001 € à 275 000 €	14 000 € TTC
De 275 001 € à 300 000 €	15 000 € TTC
De 300 001 € à 350 000 €	16 500 € TTC
De 350 001 € à 450 000 €	20 000 € TTC
De 450 001 € à 650 000 €	25 000 € TTC
De 650 001 € à 750 000 €	30 000 € TTC
De 750 001 € à 900 000 €	35 000 € TTC
A partir de 900 001 €	45 000 € TTC